

■ **Syndicat d'estivage de Montalchez**, à Montalchez, CH-645-0101011-5, société coopérative (FOSC du 03.06.2003, p. 10). Perrin René n'est plus administrateur, ses pouvoirs sont radiés. Perrin Jean-Louis n'est plus assesseur. Cornu José, administrateur, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Junod Mary Laurence, de et à Vaumarcus, est membre et vice-présidente du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Journal no 1123 du 22.04.2005
(02813374 / CH-645.0.101.011-5)